Le barbare Lassana Coulibaly condamné à 20 ans de prison

23/05/2008 à 20h16

Lassana Coulibaly, 27 ans, a été condamné vendredi à 20 ans de réclusion criminelle par la cour d'assises du Puy-de-Dôme, à Riom, pour le viol de neuf jeunes femmes.

Une peine de 30 ans de réclusion criminelle assortie d'une période de sûreté de 20 ans avait été requise vendredi contre Lassana Coulibaly, accusé d'avoir violé neuf jeunes femmes, devant la cour d'assises du Puy-de-Dôme à Riom.

L'avocat général Eric Mathais a souligné dans son réquisitoire *"la perversité évidente, la responsabilité pleine et entière et la dangerosité extrême"* de l'accusé, qui comparaît depuis le 15 mai pour des viols avec actes de torture et de barbarie commis entre 2002 et 2005. Suite